



Conditions Générales de Vente

Confirmation de la prestation

Avant toute Commande de Prestation, ALTER HUMAN dresse gratuitement un devis au nom du Client. Ce document n'a pas valeur contractuelle et n'engage pas le Client qui reste libre d'accepter ou de refuser de s'engager. Ce devis décrit le contenu de la Prestation établie en fonction des objectifs poursuivis par le Client, et mentionne notamment le montant net de taxes de la Prestation ainsi que le montant de l'acompte dû en cas d'acceptation par le Client.

La Commande devient définitive après réception par ALTER HUMAN d'une confirmation écrite et signée par un responsable autorisé du Client. Cette confirmation devra être retournée par courrier ou par mail (de préférence). La confirmation de la Commande par le Client suppose qu'il accepte toutes les conditions imposées par ALTER HUMAN et le Client est supposé avoir accepté le contenu de la Prestation décrite dans le devis établi par ALTER HUMAN ainsi que les conditions financières mentionnées.

ALTER HUMAN s'engage à établir et envoyer à son client, dans les meilleurs délais, une facture correspondant à la prestation fournie.

Conditions de facturation et règlement

30% à 50% selon convention lors de la commande et le solde au terme l'intervention. Les prix sont stipulés Net de taxes et en euros. Le solde est payable sans escompte dans un délai de 15 jours à compter de la date figurant sur la facture délivrée au Client. Le paiement s'effectue par virement bancaire ou à défaut par chèque établi à l'ordre de ALTER HUMAN.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront appliquées, à un taux égal au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne le plus récent majoré de 10 points. Ce taux sera appliqué au montant TTC des factures et multiplié par le nombre de jours de retard. Ces pénalités sont exigibles à compter du seizième jour suivant la date figurant sur la facture délivrée au Client. Ces pénalités seront acquises de plein droit à l'Organisme de Formation, sans aucune formalité ni mise en demeure de la totalité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le prestataire serait en droit d'intenter à l'encontre du client.

Conditions d'annulation

Les annulations ou reports intervenant entre 8 semaines et 6 semaines avant la date de l'intervention, 50 % du montant du devis est dû. Les annulations ou reports intervenant entre 5 semaines et 1 semaine avant la date de l'intervention, 75% du montant du devis est dû. Les annulations ou reports intervenant une semaine avant la date de l'intervention, la totalité du montant du devis est due. En cas d'annulation par ALTER HUMAN, la totalité des sommes versées au titre de l'intervention seront remboursées, sans aucune retenue.

Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à l'une quelconque de ses obligations résultant d'un cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français (notamment grève générale, pandémie, catastrophe naturelle, interruption des réseaux). En cas de survenance d'un cas de force majeure, la partie concernée en informe l'autre partie dans les meilleurs délais. Les prestations impactées pourront être reportées d'un commun accord. Si la suspension excède une durée de 3 mois, chaque partie pourra résilier la commande concernée sans indemnité, hors paiement des prestations déjà réalisées.

Assurances

ALTER HUMAN déclare être assuré en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de PACIFICA pour les dommages corporels, matériels et immatériels qu'elle pourrait causer, dans le cadre de la réalisation de ses prestations. Le Client est tenu de signaler tout dommage, dans les quarante-huit (48) heures, suivant la fin de la prestation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Confidentialité

Les informations et le savoir-faire dispensés pendant les prestations sont destinés à l'usage exclusif des participants. En cas de divulgation, celui-ci s'expose à d'éventuelles poursuites engageant sa responsabilité contractuelle de la part de ALTER HUMAN.

Propriété intellectuelle

Le présent accord n'entraîne aucun transfert de propriété des méthodologies, approches, documents ou outils appartenant à une partie et mis à disposition de l'autre partie. En particulier, ALTER HUMAN demeure propriétaire du contenu des interventions. Elle cède uniquement à son Client, et dans le périmètre des prestations décrites dans le présent document, les droits de représentation et de reproduction pour son usage exclusif et à des fins marchandes.

Médiation

En cas de difficulté ou de litige, le Client s'engage dans un premier temps à adresser sa réclamation par écrit à ALTER HUMAN, par courrier ou par e-mail, afin de rechercher une solution amiable. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://www.medconsodev.eu>

ou par voie postale en écrivant à : MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV - Centre d'Affaires Stéphanois SAS - IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE France - 3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE